



AVEYRON

VILLECOMTAL

BIEN VIVRE ICI



LE BULLETIN OFFICIEL DE LA MUNICIPALITÉ



Retrouvez l'actualité & l'agenda

<https://villecomtal.fr>

Facebook : @villecomtal

Et sur l'appli Panneapocket

LES ÉCHOS DE NOTRE CITÉ MÉDIÉVALE

VILLECOMTALAISES, VILLECOMTALAIS, CHERS CONCITOYENS.

Au seuil de cette nouvelle année, c'est avec une grande joie que je m'adresse à vous pour revenir sur les moments forts qui ont marqué notre village au cours de l'année passée.

Tout d'abord, permettez-moi de commenter avec enthousiasme les nombreuses manifestations qui ont animé notre communauté. Chaque rassemblement, culturel, sportif, traditionnel, a renforcé les liens qui nous unissent. Ces moments de partage et de convivialité sont la véritable essence de notre vie communale.

Par ailleurs, il est essentiel de souligner que notre ruralité est une chance inestimable. Notre commune bénéficie de la richesse de ses paysages, de ses services, de la solidarité entre ses habitants et de la proximité qui caractérise notre mode de vie. C'est dans cette ruralité que réside notre force, et c'est ensemble que nous construisons un avenir solide et harmonieux.

Alors que nous tournons la page de cette année qui s'achève, je formule des vœux sincères pour notre communauté. Puisseons-nous continuer à cultiver ces valeurs qui nous sont chères, à soutenir nos projets communs et à faire preuve de bienveillance les uns envers les autres. Que l'année 2024 soit synonyme de prospérité, de santé et de réussite pour chacun d'entre vous.

Au nom du conseil municipal et en mon nom, je souhaite à chacun de vous une nouvelle année pleine de bonheur et d'épanouissement.

Meilleurs vœux à tous !

Patrice PHILOREAU

**VOUS ÊTES TOUS CONVIÉS AUX VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ
QUI SE DÉROULERONT LE DIMANCHE 7 JANVIER 2024 À 11H30
A LA SALLE DES FÊTES**

The image shows the year '2024' in a large, golden, 3D-style font. The numbers are outlined and have a slight shadow, giving them a metallic, embossed appearance. The '4' is followed by a plus sign (+) in the same style.

MEILLEURS VŒUX

AVANCEMENT DU PROJET DE L'ILOT CENTRE BOURG

Le permis de construire de ce projet structurant pour notre bourg est enfin déposé. Il fait actuellement l'objet de son instruction qui devrait aboutir étant donné qu'il a déjà été partagé avec l'architecte des bâtiments de France.

Les travaux sont programmés pour 2024.

A cette date, nous ne pouvons pas certifier qu'ils pourront débuter avant l'été mais c'est notre souhait le plus fort. Nous allons procéder à l'affichage du permis et des photos montages du devenir de cet îlot.

Vous trouverez ci-dessous en avant-première les visuels qui seront présentés.



APPARTEMENT MAIRIE

Nos agents municipaux ont mis du cœur à l'ouvrage pour livrer dès cette fin d'année l'appartement situé au deuxième étage de l'ancienne Mairie.

Cet appartement a été entièrement refait après de longues années de locations.

Les espaces, notamment de la cuisine et du salon ont été repensés pour créer un espace ouvert très agréable.

Merci à Didier et Vincent qui, bien briefés par Roger, ont réalisé ce beau chantier qui sort de l'ordinaire.

BOULANGERIE

Les services du conseil départemental (Aveyron Ingénierie) nous ont accompagné dans la rédaction du cahier des charges pour désigner l'équipe "étude" qui sera chargée de la réhabilitation des anciens garages Bras, actuellement propriété des établissements fonciers d'Occitanie.

Le projet est d'installer :

- Une boulangerie pâtisserie - Niveau Rez d'Avenue Joseph Vidal (environ 140m²) ;
- Un logement type T3/T4 - Niveau R+1/R+2 (environ 120 m²) ;
- Un espace de stockage / Les locaux professionnels – Niveau R+1 /combles (environ 150 m²).

Cette première phase devrait nous permettre de solliciter nos partenaires pour financer ce lieu multiple inscrit dans nos démarches « Petites villes de demain » et « bourg centre Occitanie ».

La consultation est prévue décembre / janvier.

L'équipe de maîtrise d'œuvre devra présenter des compétences en matière de :

- Architecture ;
- Structure ;
- Thermique et génie climatique ;
- Électricité courants forts et faibles ;
- Économie de la construction ;
- Aménagement de boulangerie pâtisserie ;
- Prescriptions acoustiques ;
- Ordonnancement, Pilotage, et Coordination.



Il est souhaité que l'esprit du lieu, de type industriel, soit conservé et valorisé dans le projet de réhabilitation du RDC, tout en proposant une écriture architecturale singulière et originale. A suivre...

PLUI POINT ÉTAPE

Les études relatives au futur PLUi continuent à occuper les communes de la Communauté des communes. Le bulletin intercommunal à paraître reprendra les explications relatives à ce document de planification ainsi que l'échéancier.

Nous n'en faisons donc pas un rappel dans ce bulletin.

Sachez cependant qu'un des travaux demandé aux communes était de recenser les bâtiments agricoles susceptibles d'être transformés en logement (changement de destination) avec comme contrainte :

- ne pas porter préjudice au monde agricole ;
- avoir des bâtiments desservis par la voirie et les réseaux ;
- recenser des bâtiments ayant une qualité architecturale.

Le même travail doit être effectué sur les éléments de patrimoine à conserver.

Ce travail s'effectue en commission communale qui doit rendre sa copie fin janvier 2024.

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En application de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, l'État a demandé aux communes de définir, avant la fin de l'année 2023, des « zones d'accélération » des énergies renouvelables.

Ces zones d'accélération correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables.

Elles sont proposées par les communes, pour chaque type d'énergie renouvelable susceptible d'être implantée sur le territoire de la commune.

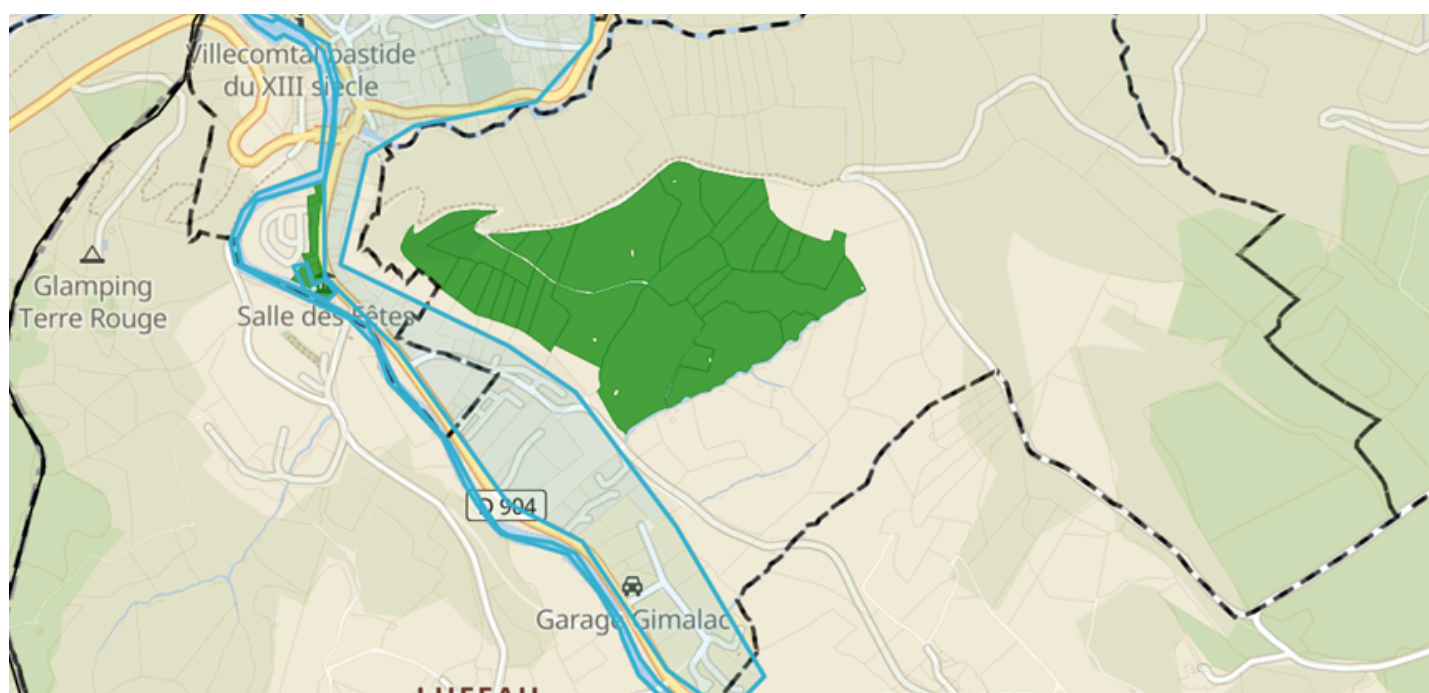
Ce ne sont pas des zones exclusives. Des projets peuvent donc être autorisés en dehors de ces zones.

Ces zones pourront ensuite être incluses dans les documents d'urbanisme via des modifications simplifiées.

Au sein du conseil municipal, un groupe de travail s'est réuni pour identifier des zones dédiées et il est proposé de retenir dans un premier temps 4 zones :

- Le Dourdou de Conques pour des projets hydroélectriques ;
- La parcelle AN439 (Salle des fêtes, centre de secours, foirail) pour du photovoltaïque en toiture et sur ombrières ;
- L'ensemble du bourg pour du photovoltaïque en toiture ;
- Une zone composée de 30 parcelles de friches agricoles pour du photovoltaïque au sol.

Ce ne sont pas des projets mais bien des zones sur lesquelles s'il devait y en avoir un, la commune donnerait un avis favorable.



BIENVENUE À ADELINÉ GALLET, COUTURIÈRE



*Couturière diplômée
et médaillée aux
Meilleurs Ouvriers de
France*

Il était une fois une petite fille aux cheveux roux qu'on appelait Adeline et qui regardait sa grand-mère coudre avec passion.

Cette petite fille est devenue grande et contaminée par la passion du tissu. Adeline, 27 ans aujourd'hui, s'est lancée dans une activité de Couturière depuis Juillet 2022, date à laquelle elle décide de devenir indépendante pour vivre de son talent.

Avant d'arriver à Villecomtal, Adeline vivait en Dordogne où elle est restée près de 20 ans. Depuis Mai 2023, elle est installée à Villecomtal.

Pourquoi ce choix ?

Sa mère, Gisèle et son frère, Maxime, Villecomtalais, lui ont donné l'envie de venir vivre dans notre beau village au charme particulier aux yeux d'Adeline.

Son expérience professionnelle a été très riche grâce à des chantiers importants de décoration intérieure textile. Elle a travaillé pour des architectes de Bordeaux et a même réalisé des prototypes de maillot de bain pour deux bordelaises souhaitant créer leur propre marque.

Les services proposés :

- Tous travaux de couture sauf la tapisserie et la maroquinerie ;
- Des retouches, des créations de petits accessoires et du sur-mesure en habillement et ameublement.

Adeline aime créer !

Un projet dans les tuyaux : la création d'une ligne de vêtements réalisés avec d'anciens textiles recyclés. Quelle belle ambition ! On a hâte de voir le résultat !

L'atelier se trouve au 31 rue Basse et pour les personnes à mobilité réduite, elle se déplace.

Contact par téléphone au 06 80 08 80 85 ou par mail : adcreationretouche@gmail.com

BREVES

Pour mémoire, le bureau de Poste de Villecomtal est ouvert les :

LUNDI – MARDI – MERCREDI - JEUDI – VENDREDI – SAMEDI

De 9h45 à 12h00

Rallye du Rouergue :

Pour fêter ses 50 ans, le rallye du Rouergue nous fait le plaisir de revenir à Villecomtal le 5 juillet. Les modalités d'accueil restent à définir.

HOMMAGE SOEUR GERMAINE

Une figure villecomtalaise nous a quittés !

Thérèse Calvignac, connue sous le nom de Sœur Germaine, est née à Golinhac. Elle s'est éteinte au foyer Jean XXIII à Rodez. Entrée en communauté à l'âge de 14 ans, en 1941, elle a passé 74 ans de sa vie religieuse dans le couvent de Villecomtal.

Tout le monde connaissait sœur Germaine soit en tant qu'infirmière, soit en tant que religieuse. Elle a exercé son métier bien au-delà de la mission qui lui était confiée : lors de son passage dans les maisons et notamment les fermes isolées, elle apportait les commissions, était à l'écoute des personnes seules, apportait un peu de présence, partageait les soucis....



Et, elle fut une militante de la première heure pour la création du centre de soins infirmiers à Villecomtal.

Sœur Germaine était un témoignage vivant de la foi en Dieu ; elle touchait les personnes qui la côtoyaient par son dévouement, son abnégation...la charité chrétienne se traduisait par des actes concrets. Elle était au service de son prochain ; on pouvait toujours compter sur elle. Elle ne refusait jamais de rendre service, d'aider....

Elle était partie prenante de la vie du village. Elle était au Conseil d'Administration du Foyer Rural et du Club de l'amitié. Elle était une des chevilles ouvrières de la kermesse et du quine de la paroisse.

Elle est partie la semaine où nous allons fêter notre saint patron : Saint Barthélémy ; et on se souvient de son implication dans cette fête votive : combien de fleurs en papier crépon ont été réalisées par les mains de sœur Germaine pour le corso fleuri ?

Elle nous a quitté à la période où est programmé le pèlerinage diocésain annuel à Lourdes et c'était elle qui prenait les inscriptions pour notre paroisse.

Elle était une fidèle des Equipes du Rosaire (elle n'a pas manqué une seule rencontre !).

Sœur Germaine rendait visite aux malades, chez eux, à l'hôpital, à la maison de retraite...

Elle a accompagné beaucoup de personnes dans leurs derniers instants de vie terrestre ; elle faisait la toilette des morts, elle aidait les familles à préparer les obsèques, elle veillait les défunts.

Le dimanche, elle permettait aux personnes qui ne pouvaient se rendre à l'église de vivre l'eucharistie en leur portant la communion à domicile.

Issue d'un milieu rural, sœur Germaine aimait la vie à la campagne, elle avait ses coins à champignons. Elle allait chercher des escargots pour la kermesse.

Et surtout, elle avait une véritable passion pour le jardinage ; qui ne l'a pas rencontrée dans le jardin qui jouxte le cimetière ? En train de bêcher, semer, planter, sarcler, récolter....

Elle était très attachée à Villecomtal où elle a vécu 74 ans et ce fut un véritable déchirement le jour où elle a dû partir à Rodez, à Jean XXIII.

Maintenant, elle a rejoint Celui à qui elle a consacré sa vie, Jésus son Seigneur et son Sauveur. Et nous pouvons être sûrs qu'elle va continuer à veiller sur les habitants de Villecomtal et sur tous ceux qu'elle a aimés.

Elle va désormais reposer dans cette terre rouge qu'elle aimait tant auprès des autres sœurs de la communauté saint Joseph.

A Dieu Germaine – Repose en paix

Article écrit par Joëlle Boscus

« LE GOÛT DES AUTRES » : PREMIER BILAN

Depuis quelques mois, l'association « Le Goût des Autres » n'a pas ménagé ses efforts pour remplir les objectifs fixés à sa création.

En effet, de nombreuses initiatives ont été organisées en « solo » ou en partenariat avec d'autres associations telles que la Médiathèque, l'APEL, Bienvenue à Villecomtal : plusieurs cafés littéraires dans une ambiance feutrée, un pique-nique « repas partagé », une soirée chant et guitare, une conférence sur les minéraux à l'espace des Enfarinés, une soirée Halloween pour les petits et les grands à la Salle des fêtes, une exposition de tissus à la maison Jouin ainsi que des espaces jeux à la Fabrique du Rougier.

Toutes ces rencontres ont permis à l'association de rassembler un public chaleureux et motivé et incitent fortement à poursuivre l'expérience.

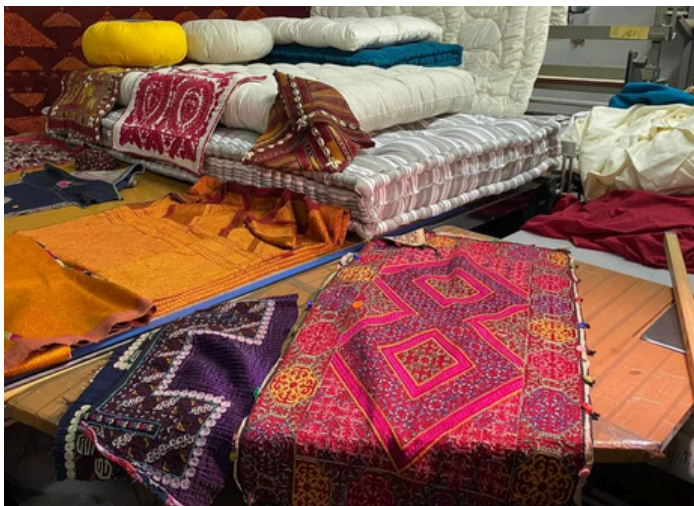


Initiatives à venir :

- Cafés littéraires : les 20 janvier "le corps" (à la médiathèque) et 16 mars "la grâce" (à la Fabrique du Rougier). Pièce de théâtre "La nostalgie des blattes" le 23 mars (à la Fabrique du Rougier)
- Spectacle pour adultes et enfants : "les voyages du poète nomade" pendant les vacances d'avril (en partenariat avec le Foyer rural et Bienvenue à Villecomtal).
- Ainsi que plusieurs conférences en cours d'organisation...

Article écrit par Josette et Laurence

EXPOSITION "UN MONDE TEXTILE"



THEATRE AU CAFE DU DOURDOU "AU BOUT DU COMPTOIR, LA MER !"



ENTREPRENDRE EN COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI

La coopérative d'activité et d'emploi (CAE) propose un modèle d'entrepreneuriat salarié unique, permettant la création et le développement d'une activité autonome, individuelle ou collective dans un cadre collectif sécurisé.

Intégrer ou créer une CAE, c'est entreprendre autrement et investir des valeurs de mutualisation, de solidarité et de démocratie dans une entreprise partagée. Emancipatrice et innovante, la CAE répond aux besoins des entrepreneurs souhaitant retrouver du sens dans leur travail, sensibles aux enjeux de société et de transition écologique.

Les Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent tester ou développer leur activité économique.

Entreprendre pour soi et réussir ensemble !

C'est une entreprise partagée qui rassemble des entrepreneurs de secteurs d'activités très variés, dans un esprit de mutualisation des connaissances et des outils, de partage d'expériences et de savoir-faire.

La CAE permet de tester l'entrepreneuriat en toute sécurité.

Grâce à nombreux temps collectifs, des rendez-vous individuels, des outils de travail partagés, les entrepreneurs sont guidés et soutenus dans leur mise en action.

Bénéficier d'un statut de salarié.e et d'un hébergement juridique pour son activité !

L'entrepreneur bénéficie d'un hébergement juridique pour son activité, c'est à dire que il utilise le numéro SIRET de la CAE, et n'a donc pas besoin de créer de structure. L'entrepreneur bénéficie également de la mutualisation des assurances (décennale, responsabilité civile, etc.) obligatoires et indispensables dans l'exercice de leurs fonctions. La CAE se charge des tâches de gestion sociales et fiscales pour que l'entrepreneur se concentre sur son activité et son développement.

Sur le territoire, 2 CAE sont présentes :

OZON pour les activités généralistes : <https://www.ozon-cooperer.org/>

COOP'ACTION pour les activités du bâtiment : <https://www.coopaction.com/>

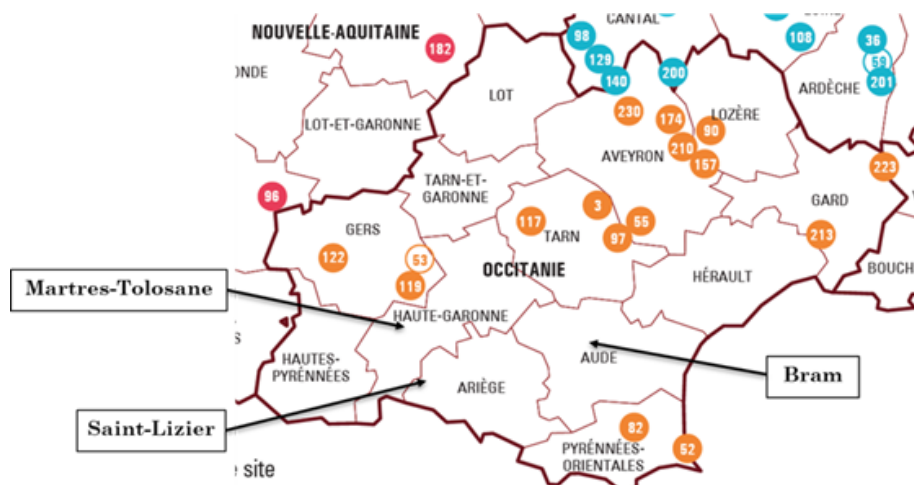
Alors n'hésitez pas à contacter Marion Couté, villecomtalaise et entrepreneure salariée au sein d'Ozon et chargée de développement de Coop'action Aveyron.

Mail : marion@gestion12.fr

Des flyers sont disponibles également en Mairie.



AG PETITES CITÉS DE CARACTÈRE OCCITANIE À LUPIAN



Le 23 septembre 2023 s'est tenue à Lupiac (1) dans le Gers, la 5ème assemblée générale des Petites Cités de Caractère d'Occitanie.

Le réseau PCC Occitanie comporte 19 Petites Cités (13 étaient représentées lors de cette AG) :

- Dans l'Ariège : Saint-Lizier ;
- Dans l'Aude : Bram ;
- En Aveyron : Combret sur Rance, Peyreleau, St Geniez d'Olt et d'Aubrac, Sévérac le Château et Villecomtal ;
- En Haute-Garonne : Martres-Tolosane ;
- Dans le Gard : Sommières et Vénéjan ;
- Dans le Gers : Lupiac, Lombez et Cologne (homologable) ;
- En Lozère : La Malène ;
- Dans les Pyrénées Orientales : Collioure et Ille sur Tet ;
- Dans le Tarn : Ambialet, Lacaze et Lisle sur Tarn.

Après la présentation du rapport moral et financier, les projets de développement de notre réseau ont été présentés. Déjà bien représenté en Occitanie, l'Aveyron va voir son nombre de PCC grossir avec la candidature du village de Sainte-Croix. D'autres cités nous ont approché et ont montré un intérêt certain pour ce « label ».

Dans cette dynamique, nous nous sommes portés candidat pour accueillir en 2024 "Les Rencontres Nationales" des Petites Cités de Caractère de France. Cette proposition a été validée et c'est le 30 juin, 1er et 2 juillet 2024 que l'ensemble des PCC de France seront invitées à venir visiter, discourir et débattre en Aveyron avec une première journée à Villecomtal (le dimanche). Puis, le lundi à Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac. Le dernier jour sera consacré à la visite de Sévérac d'Aveyron.

Ne boudons pas notre plaisir de recevoir cette manifestation nationale !

(1) Lupiac se situe dans le Gers au cœur de la Gascogne. Ce charmant castelnau est le berceau du plus célèbre mousquetaire : Charles de Batz de Castelmore, Capitaine-Lieutenant des Mousquetaires du Roi Louis XIV, plus connu sous le nom de d'Artagnan : le vrai !

CONCOURS ARTISTIQUE : ÉCOLE DE VILLECOMTAL

En juillet 2023, Lucette Perroud et Lionel Salmon ont sollicité au nom d'Alla la directrice de l'école pour participer à un concours de soutien à l'Ukraine. Le thème en était "les prométhéens ukrainiens" et les participants devaient produire une œuvre en A3 ou A2, à plat ou en relief ou encore une sculpture. Les élèves se sont donc lancés dans la réalisation avec l'aide de Joëlle Teysedre, qui est partie d'une étude de l'œuvre de Picasso, "Guernica", afin d'amener les enfants à s'exprimer sur le thème de la guerre mais aussi sur l'espoir qui peut germer. Après avoir modelé leurs idées, ils les ont fixées sur un support en contre-plaqué qu'ils ont ensuite bombé avec de la peinture ambrée.

Une photo réalisée par Edwina (photographe), et une vidéo dans laquelle les enfants présentaient leur travail ont été envoyées au jury. Ce dernier leur a décerné le prix de la catégorie "6-10 ans".

Félicitations aux élèves et à toutes les personnes qui se sont associées à cette aventure !



PÉRISCOPE, UN MAGAZINE À NOTRE RENCONTRE

Le vendredi 13 octobre, pour fêter l'anniversaire du magazine PÉRISCOPE, l'équipe a convié tous les interviewés, les distributeurs, les artisans et commerçants et les soutiens financiers à la Salle des fêtes. Cette soirée a réuni près de soixante-dix personnes.

Suite à l'arrêt du journal paroissial intitulé « chez nous », la paroisse Saint-Jacques s'est lancée dans un projet plus conséquent avec comme ambition de mettre en valeur la vie du territoire, les actions innovantes et donner du sens à ce qui se vit au quotidien. Pour venir à la rencontre des habitants et transmettre leurs parcours, leurs engagements, une équipe rédactionnelle de 4 personnes travaille à l'année. Une formation de plus d'un an auprès d'un journaliste professionnel de « Bayard presse » a été nécessaire afin d'apprendre à choisir des articles, réaliser des interviews et surtout rédiger !

L'élaboration du journal est un travail collectif. Quatre rencontres par an sont réalisées pour choisir les sujets, puis quatre rencontres pour relire, corriger, peaufiner les articles collectivement. Sur les communes de Villecomtal, Mouret, Rodelle, une quinzaine de personnes distribuent bénévolement le magazine qui est offert à tous les habitants. Le comité de rédaction est ouvert à toute personne qui souhaite participer à l'élaboration de ce trimestriel. Aucune compétences particulières ne sont nécessaires pour rejoindre l'équipe.

Merci à ce magazine d'informer notre communauté et de travailler en complémentarité de notre bulletin municipal.

MARCHÉ DE NOËL

Cette édition 2023 du marché de Noël annuel est une réussite !

Pas moins de 30 exposants ont rempli l'Avenue Joseph Vidal.

Travail du cuir et tissus, produits de beauté, pâtisseries, crêpes, bijoux, plantes médicinales, décorations, couteaux, safran, vêtements et accessoires, livres, produits autour de la laine, savons, miel, objets en bois et fer, vitrail, décors en paille, châtaignes, brocante, marque pages, crochet,.....

Les musiciens et chanteurs de Villecomtal sont venus mettre du rythme et une belle ambiance pour cette journée ensoleillée.

L'animation de la journée a continué à la Salle des fêtes pour un spectacle musical proposé par le Comité des fêtes : " La cornemuse de Noël".

Petits et grands ont passé un excellent moment !

Et pour finir la journée en beauté, la Mairie a organisé un défilé aux lampions et LA rencontre avec le Père Noël !

ETAT CIVIL

Avis de Naissance :

Le 14 février : Sacha PRADALIER

Mariages :

Le 1er juillet : Anne Fabienne Paule RIGAL et Gilles Marcel René HALLIER

Le 11 août : Margaux Catherine Yvette MAUGIN et Valentin HENRY

Le 16 septembre : Valérie Marie Emilia ACHERITOGARAY et Alain CAPUTO

Décès :

Néant

Transcriptions de Décès :

Le 23 septembre : Jean-Pierre SICHI



URBANISME

Permis de construire :

Arrêté du 12 octobre : M. Joan MEGRET et Mme Marion BALANDRAUD – Maison d'habitation

Arrêté du 2 novembre : M. Gérard PICOU – Construction d'un hangar

Arrêté du 7 novembre : M. Igor Manuel FERREIRA DA SILVA – Construction d'un hangar